
Adresse de la société populaire de Preuilly qui invite la Convention à demeurer à son poste, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Preuilly qui invite la Convention à demeurer à son poste, lors de la séance du 13 germinal an II (2 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 29-30;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28842_t1_0029_0000_10

Fichier pdf généré le 30/01/2023

breuses entreprises des ennemis du peuple, et lui voue un entier dévouement.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Chinon, 7 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

A peine un abîme est-il fermé qu'un abîme nouveau s'ouvre à côté pour engloutir la liberté et ses partisans. Grâce à votre infatigable activité, nous avons été jusqu'ici prévenus à temps et préservés par la vigueur de votre bras toujours étendu pour nous soutenir. Notre reconnaissance égale ce bienfait signalé tant de fois que vos regards continuent d'éclairer les ténébreuses entreprises de nos ennemis perfides. Qu'ils se multiplient comme eux, et nous parviendrons enfin à les anéantir. Nos cœurs et nos personnes vous sont acquises, car nous savons pour quelle cause vous combattez, et jamais elle ne sera désertée par nous. Restez donc à votre poste, Citoyens représentants, restez-y sans crainte, vous avez pour rempart la volonté d'une nation qui a recouvré ses droits et qui ne veut plus d'en dessaisir.

C'est donc une bien difficile entreprise que celle de rendre un peuple à la nature et de fonder un gouvernement nouveau sur les mœurs et la raison. Les passions basses et intéressées sont donc bien puissantes puisqu'elles entravent un effort aussi généreux. Il n'importe, pour peu que tout ce qu'il y a de gens de bien le veuille avec constance et sincérité, la République sera triomphante et assise avec stabilité.

C'est sur vous que nous comptons spécialement, Citoyens représentants; par vous sera parachevé ce grand ouvrage et vous en serez payé par le plaisir d'avoir conquis et assuré le bonheur pour 25 millions d'individus et sans doute aussi avec le temps, pour le monde entier. S. et F. ».

CHAMPIGNY (présid.), JOUVET (secrét.), LENOIR (secrét.).

63

Le comité de surveillance et révolutionnaire établi à Cognac, département de la Charente, voue à l'exécution publique et à la vengeance nationale les traîtres qui ont osé concevoir l'affreux projet de détruire la liberté. Il promet de démasquer les aristocrates, de poursuivre les intrigants, et de rester inviolablement attaché à la Convention.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Cognac, 4 germ. II] (4).

« Citoyens représentants,

Nous avons appris l'infâme conspiration qui a menacé la liberté, nous vouons à l'exécution publique et à la vengeance nationale, les traîtres qui ont osé concevoir un projet aussi affreux,

(1) P.V., XXXIV, 359. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t). Mon., XX, 156; Débats, n° 566, p. 322.

(2) C 299, pl. 1053, p. 16.

(3) P.V., XXXIV, 359. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t). Mon., XX, 156; Débats, n° 566, p. 322.

(4) C 298, pl. 1037, p. 31.

nous rendons hommage à votre énergie, nous ne reconnaissons que la Convention nationale, la liberté et l'égalité et nous ferons suivre vos décrets et malheur aux intrigants et aux amis de l'étranger, nous surveillerons avec exactitude et les ennemis de la Patrie seront enchaînés; nous soulèverons le masque, nous connaîtrons les aristocrates sous quelque déguisement qu'ils se montrent. Union entre les amis de la Liberté, vertus qui consolideront la liberté et patrie victorieuse, sous le régime de la Liberté, tel est le but de nos sollicitudes et les plus ardents de nos vœux. Sans liberté point de bonheur ».

MARQUET (présid.), S. GLILOQ, FOUILLERON, LACROY (secrét.), BRUNET.

64

La société populaire de Preuilly écrit : Le plus affreux des complots qui aient été tramés contre la liberté vient d'être déjoué. C'est de son sommet formidable, montagne révéree, que sont partis la foudre et les éclairs qui viennent de frapper ces prétendus patriotes renforcés, toujours montés sur des échasses, ces aristocrates sous le masque, ces malveillans affublés du bonnet rouge qu'ils avilissent, ces contre-révolutionnaires en pantalons et en sabots, ces républicains en peinture, ces royalistes dans le cœur, qui, dans leurs projets criminels, méditant dans l'ombre la perte du peuple, s'efforçaient, depuis longtemps, de l'égarer par une insidieuse et hypocrite popularité. La Convention devait être dispersée, égorgée, les patriotes massacrés, le trésor public dilapidé, et sur tant de débris sanglants, le colosse odieux du despotisme relevé : mais non, perfides votre cruel espoir sera déçu ; vos têtes coupables tomberont sous le glaive de la loi, et la liberté restera debout.

Législateurs, demeurez à votre poste ; et vive la République !

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Preuilly, 8 germ. II] (2).

« Législateurs,

La plus horrible des conspirations vient d'être découverte, le plus effrayant des complots, qui aient été tramés contre notre liberté, vient d'être déjoué; la Patrie vous doit encore une fois son salut, la République est de nouveau sauvée par vous : grâces vous soient rendues !

C'est de ton sommet formidable, Montagne révéree, que sont partis la foudre et les éclairs qui viennent de frapper et de confondre ces prétendus patriotes renforcés, toujours montés sur des échasses, ces aristocrates sous le masque, ces malveillants affublés du bonnet rouge qu'ils avilissent, ces contre-révolutionnaires en pantalon et en sabots, ces républicains en peinture, ces royalistes dans le cœur, qui dans leurs projets criminels, méditent dans l'ombre la perte du peuple, s'efforçoient depuis longtemps de l'égarer par une insidieuse et hypocrite popula-

(1) P.V., XXXIV, 360. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl^t); Mon., XX, 156; C. Eg., n° 598, p. 58; Débats., n° 566, p. 322.

(2) C 299, pl. 1053, p. 17.

rité... ô crime ! la Convention alloit être dispersée, égorgée, les Patriotes massacrés ! le trésor public dilapidé et sur tant de débris sanglants, le colosse odieux du despotisme relevé !... mais non, perfides ! votre cruel espoir sera déçu ; le génie protecteur, qui sous le nom de Comité de salut public et de sûreté générale, veille avec tant d'activité sur nos destinées, va parer encore de coups funestes ; vos projets désastreux, seront renversés, vos têtes coupables, tomberont sous le glaive de la loi, et la liberté restera debout.

Législateurs, nous le répétons dans l'effusion de nos cœurs, grâces immortelles vous soient rendues ! Restez à votre poste et Vive la République ! S. et F. ».

CHRÉTIEN, LUTIER, RICHARD.

65

La société populaire de Saint-Yrieix-la-Montagne applaudit à la découverte des nouveaux conspirateurs, sollicite leur prompt châtement, et jure une haine éternelle aux traîtres, aux intrigans et aux ennemis de la République, sous quelque forme qu'ils se représentent.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Saint-Yrieix-la-Montagne, s.d.*] (2).

« Citoyens représentans,

Vous venez de déjouer les nouveaux projets de conjuration dont vous étiez entourés. Encore cette fois le génie de la Liberté a su éclairer ses vigilantes sentinelles ! Encore cette fois la République a échappé aux dangers de périr avec ses intrépides défenseurs.

Que la punition des conspirateurs porte promptement l'effroi dans les âmes atroces de ceux qui seroient tentés de les imiter ! Qu'une surveillance active observe plus scrupuleusement que jamais les dehors de tous genres que savent emprunter les ennemis de la révolution ! Et la République qu'elle aura sauvé pour le bonheur du peuple français sera impérissable, parce-qu'elle survivra à tous les monstres qui projetoient sa ruine.

Et vous, dignes représentans, recevez le tribut d'éloge que vous doit un peuple dont les destinées sont liées aux vôtres, d'un peuple qui voit avec autant d'admiration que de reconnaissance que son salut est dû à votre prévoyance et à votre énergie.

Cette trame de complot, à peine fut-elle connue de la Société populaire de St-Yrieix-la-Montagne, qu'elle jura de nouveau par un mouvement spontané : haine éternelle aux traîtres, aux conspirateurs, aux intrigans et aux ennemis de la République sous quelque forme qu'ils se présentent ».

SULPICY (*présid.*), JEANTIN (*secrét.*),
TAYLUT-LEJARRIGE (*secrét.*).

(1) P.V., XXXIV, 360. Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl¹); Mon., XX, 156; Débats, n° 566, p. 322.
(2) C 299, pl. 1053, p. 18.

66

Les employés dans les bureaux de l'administration du district de Provins félicitent la Convention nationale d'avoir échappé au danger qui l'a menacée. « Les feuilles du scélérat Hébert, disent-ils, s'étaient répandues, depuis quelque temps, dans cette commune ; son digne complice, Descombes, avait multiplié un mémoire qui tendait à appitoyer sur son arrestation. Nous avons juré de livrer aux flammes ces infâmes productions, et de venger la vérité dont l'imposture avait pris le masque et la voix. Un bûcher fut élevé sur la place : tous nos concitoyens et nos magistrats sont venus applaudir à cet acte de civisme, mêler leurs chants, leurs cœurs et leurs sentimens aux nôtres et doubler notre allégresse. Les hymnes chéris de la liberté succédèrent bientôt aux imprécations auxquelles nous avons voué la mémoire de nos féroces ennemis, et le refrain de tous les couplets était les cris de vive la République ! vive la Montagne !

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Provins, 9 germ. II. Au repr. Opoix*] (2).

« Ciyoyen représentant,

La découverte de la conspiration qui avoit été ourdie par de modernes *Simons*, a répandu dans notre âme la surprise et l'indignation. Les conjurés ne sont plus... Ils périrent sur l'échafaud à l'heure même qu'ils devoient sonner le tocsin du massacre des patriotes. La France est vengée et il ne reste plus à la faction étrangère que la honte de cette lâche conspiration. Nous avons applaudi au bonheur de notre patrie ; mais ce sentiment en appeloit un autre.

Les feuilles du scélérat Hébert s'étoient répandues depuis quelque temps dans cette commune, son digne complice Descombes avoit multiplié un mémoire qui tendoit à apitoyer sur son arrestation. Nous avons juré de livrer aux flammes ces infâmes productions et de venger la vérité dont l'imposture avoit pris le masque et la voix. Un bûcher fut élevé sur la place ; tous nos concitoyens et nos magistrats sont venus applaudir à cet acte de civisme, mêler leurs chants, leurs cœurs et leurs sentimens aux nôtres et doubler notre allégresse. Les hymnes chéris de la liberté succédèrent bientôt aux imprécations auxquelles nous avons voué la mémoire de nos féroces ennemis et le refrain de tous les couplets étoit le cri de Vive la République ! Vive la Montagne !

Nous t'invitons d'en instruire la Convention. Elle apprendra sans doute avec intérêt que le jour où la Patrie fut encore sauvée, devint une fête de plus pour les républicains de Provins. Nous ne pouvons mieux confier cette mission qu'à notre compatriote qui ne cesse de prouver son attachement à tous ses frères. S. et F. ».

S. MAUVERT, RABIER, FERBOS, E.F. DUPONT,
CAILLÉ, DURUY, SIRET, RABIET, BLOUMARD, J.

(1) P.V., XXXIV, 360. J. Sablier, n° 1234; Mon., XX, 127; Débats, n° 566, p. 322; Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl¹).
(2) C 299, pl. 1053, p. 19.